# Restrictions de l'usage de l'eau à compter du 2 août prochain ...

PRÉFET
DE LA HAUTE-GARONNE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Le préfet de la Haute-Garonne vient de prendre un arrêté restreignant, ***dès le 2 août prochain***, les usages de l'eau dans certaines communes du département, ***dont celle de Mérenvielle***.

Pour en savoir plus, consultez l'information détaillée disponible sur le site de la Préfecture accessible par ce **lien**.